



Arifor info n° 13 - juillet 2006



L'Arifor sera fermée du 7 au 20 août inclus. Bonnes vacances à toutes et tous.

## Apprentissage

### La formation d'apprenti junior.

L'encart n°27 du 6 juillet 2006 décrit les conditions d'admission en formation d'apprenti junior.

A consulter sur :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/27/MENE0601527D.htm>

Source : B.O du Ministère de l'Education Nationale - n°27 du 6 juillet 2006.

### Un simulateur de calcul du salaire des jeunes en apprentissage.

Un simulateur de calcul du salaire des jeunes en apprentissage est ouvert au public sur internet depuis quelques jours. Réalisé à l'initiative du ministère des PME, en partenariat avec le ministère de l'Économie et des Finances et le ministère du Travail, cette nouvelle application en ligne doit permettre de faciliter le renseignement du formulaire Cerfa relatif au contrat d'apprentissage par les employeurs et les services d'enregistrement. Cette version du simulateur de calcul est, pour l'heure, limitée au cas de l'apprenti qui signe son premier contrat d'apprentissage pour un cycle de formation complet.

<http://www.salaireapprenti.pme.gouv.fr/SalaireApprenti/index.jsp>

### Statistiques sur la formation professionnelle continue et l'apprentissage.

Cet arrêté du 18 mai 2006 fixe les formulaires et les informations normalisées transmis par le président du Conseil Régional au préfet de Région en matière de statistiques sur la formation professionnelle continue et l'apprentissage.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCW0611114A#>

Source : J.O n°150 du 30 juin 2006 , p. 9782

## Enseignement à distance

### Faciliter les apprentissages autonomes.

Le 7ème colloque européen sur l'autoformation se proposait d'éclairer les conditions qui favorisent la rencontre entre dynamique d'autoformation et dispositif d'accompagnement, tant du côté des organisations pédagogiques dites flexibles (Centres de ressources, FOAD : APP ...), que du côté des pratiques d'accompagnement facilitantes et des méthodes ou techniques qui visent à développer les activités d'autoformation pour et avec, les apprenants. L'ENFA met à disposition sur son site Internet les textes et audios de ces 3 journées d'échanges.

A consulter sur :  
<http://www.enfa.fr/autoformation/>

## **FOAD – Spirit.**

Ce site propose des cours et des ressources éducatives ou culturelles créés par Pascal Guillain et Valérie Lansiaux, tous deux docteurs en sciences de l'éducation aux expériences multiples. FOAD-Spirit c'est plus de 1 700 cours gratuits et ressources. Le recensement des ressources éducatives a été effectué selon quatre critères : l'intérêt, la qualité, la rareté, la gratuité.

A consulter sur : <http://www.foad-spirit.net/>

## ***Emploi et formation***

### **Vidéos sur la politique gouvernementale.**

Le site du Premier ministre propose un ensemble de courtes vidéos illustrant la politique gouvernementale : les maisons de l'emploi, le Contrat Nouvelle Embauche (CNE) ou encore la création d'entreprise. Ces vidéos sont visibles en ligne.

Consulter les vidéos : [http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/videos\\_22/](http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/videos_22/)

### **Un nouveau contrat en alternance pour les salariés agricoles.**

Un décret vient de paraître concernant la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 relative au contrat emploi-formation agricole. Il précise les points suivants : - les employeurs de salariés en contrat emploi-formation agricole bénéficient des exonérations de charges sociales - la durée maximale du contrat emploi-formation agricole est fixée à 18 mois - le contrat s'adresse aux catégories de salariés pour lesquels l'employeur du secteur agricole s'engage à assurer un complément de formation professionnelle (personnes stagiaires, étrangères, réalisant des recherches...) ainsi qu'aux demandeurs d'emploi de longue durée, anciens stagiaires de la formation professionnelle agricole et bénéficiaires du RMI qui ont besoin d'un complément de formation professionnelle.

Télécharger le document : [http://www.informetiers.info/upload\\_actu/pdf/11526130241152613024.pdf](http://www.informetiers.info/upload_actu/pdf/11526130241152613024.pdf)

## **173 maisons de l'emploi labellisées ou en voie de l'être au 4 juillet 2006.**

Quinze nouveaux dossiers de maisons de l'emploi ont reçu un avis positif de la commission nationale de labellisation qui s'est réunie le 4 juillet 2006, à Paris, ce qui porte à 173 le nombre total de structures labellisées ou en voie de l'être. La liste des maisons de l'emploi régulièrement actualisée est disponible sur le site :

[www.cohesionsociale.gouv.fr](http://www.cohesionsociale.gouv.fr)

Source : AEF, 10/07/2006

## ***Entreprises et formation***

### **Un site internet dédié au contrat de professionnalisation.**

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle) vient de créer un site internet dédié au contrat de professionnalisation. Outre les informations concernant ce contrat en alternance, les jeunes peuvent y trouver les formations proposées par les adhérents de la FFP avec un choix possible par domaine et par région.

Le site est consultable sur : [www.contratdepro.fr](http://www.contratdepro.fr)

### **531 000 contrats en alternance enregistrés fin juin 2006, dont 121 000 contrats de professionnalisation.**

6 701 entrées en contrat de professionnalisation ont été enregistrées en juin 2006 ce qui porte à 121 000 le nombre de bénéficiaires de ce dispositif, indiquent les dernières statistiques de la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) du ministère de l'Emploi.

Consultable sur : <http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/statistiques/politique-emploi-formation-professionnelle/84.html>

### **Accords de branche.**

Ce site propose un tableau synthétique des différents accords de branche conclus pour l'application de l'accord cadre sur la formation professionnelle. Une fiche synthétique par branche reprenant les principales dispositions de l'accord est également disponible.

Accéder au tableau : [http://www.handiplace.org/acc\\_branches.php](http://www.handiplace.org/acc_branches.php)

## ***Insertion professionnelle et sociale***

### **Accord-cadre entre l'ANPE et l'Union nationale des Missions locales.**

L'Union Nationale des Missions Locales (UNML) et l'ANPE ont signé le 29 juin un accord renforçant leur partenariat pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans. Il garantit : un référent unique du parcours, un accompagnement vers l'emploi, la "qualité du service" rendu au jeune demandeur d'emploi par la "complémentarité des interventions et l'objectif d'un accès effectif à l'emploi".

Consulter le document : [http://www.informetiers.info/upload\\_actu/pdf/1152536661152536661.pdf](http://www.informetiers.info/upload_actu/pdf/1152536661152536661.pdf)

### **Lancement du Parcours d'Accès à la Vie Active (Pava).**

Le parcours d'accès à la vie active a été officiellement lancé, le 6 juillet 2006, par Gérard Larcher. L'Etat consacre 150 millions d'euros à ce dispositif dont l'objectif est de permettre à 160 000 jeunes d'entrer durablement dans l'entreprise d'ici la fin de l'année. Le Pava prévoit d'aider : les jeunes prêts à accéder à l'entreprise, les jeunes devant être préparés à un métier et à l'entreprise et 20 000 jeunes diplômés bénéficiaires d'un Civis.

Consulter le discours : <http://www.cohesionsociale.gouv.fr/presse/discours/union-nationale-missions-locales-intervention-gerard-larcher-lors-assemblee-generale-bordeaux-6-juillet-973.html>

### **Les chômeurs les moins qualifiés et les plus âgés accèdent moins à la formation que les autres, selon une étude de la DARES.**

« Plus de propositions au départ pour les moins qualifiés, moins de formations à l'arrivée » : tel est le constat d'une étude de la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère de l'Emploi) publiée, lundi 17 juillet 2006, et intitulée « L'orientation des chômeurs vers la formation de 2002 à 2004 ». L'accès à la formation reste [...] très inégalitaire en dépit d'un accompagnement renforcé des chômeurs les plus en difficulté, qui passe en particulier par le PAP (projet d'action personnalisé), qui inclut un entretien au bout de six mois de chômage, au cours duquel "la formation peut être évoquée et donner lieu, le cas échéant, à une prescription.

A consulter sur : <http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/etudes-recherche/publications-dares/premieres-informations-premieres-syntheses/2006-292-orientation-chomeurs-vers-formation-2002-2004-plus-propositions-pour-les-moins-qualifies-moins-formations-arrivee-3474.html>

## ***Orientation***

### **Oriadis, le site d'aide à l'orientation à distance.**

L'objectif d'Oriadis, mis au point par l'Afpa, est d'aider l'utilisateur à élaborer son projet de formation. Il permet ainsi de s'informer sur les formations, de les explorer, de découvrir des métiers et notamment ceux qui recrutent, mais aussi de se créer un dossier personnel dans lequel il est possible d'enregistrer les documents de son choix pour ensuite les consulter et/ou les imprimer.

A consulter sur : <http://www.oriadis.afpa.fr/>

## ***Secteur d'activité / Métier***

### **Enquête "salariés et leur ré-orientation professionnelle"**

35 % des actifs déclarent exercer aujourd'hui un métier qui n'a rien à voir avec leur métier précédent. Cette situation concerne plus particulièrement des salariés "moins diplômés et plus jeunes" et relève alors plus d'une nécessité que d'un choix, le changement de métier suivant souvent une fin de contrat ou un licenciement. C'est ce qui ressort de la 9ème édition de l'Observatoire du travail BVA-L'Express-Bernard Brunhes consultants, dont les résultats ont été rendus public le 6 juillet 2006.

A consulter sur :  
<http://www.lexpress.fr/reussir/dossier/carrieres/dossier.asp?id=442745>

### **Une licence pro « Agroressources et environnement ».**

Le lycée viticole de la Champagne propose une licence professionnelle Agroressources et environnement. Cette formation s'adresse à des personnes de niveau bac + 2, étudiants, demandeurs d'emploi et salariés. Elle veut répondre aux besoins des filières agricoles, viticoles et forestières, grâce à 7 options de la production à la commercialisation.

Pour consulter la fiche détaillée,  
[http://www.univ-reims.fr/index.php?art\\_id=481](http://www.univ-reims.fr/index.php?art_id=481).

Source : *L'Union* - 11 juillet 2006

### **La Fonction publique embauche des jeunes.**

La Fonction publique d'Etat va recruter quelques 850 jeunes peu diplômés d'ici à la fin 2006, sans leur faire passer de concours par le dispositif du Pacte (Parcours d'accès aux carrières de la Fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat) effectif depuis le début de l'année. Pour en savoir plus sur le Pacte, <http://www.fonction-publique.gouv.fr/article513.html>.

Source : *Bref social* n° 14662 – *Liaisons sociales* - 6 juillet 2006

### **Le métier de formateur.**

Jacques Nimier propose un dossier sur le métier de formateur. Il a interrogé Alain Bouvier, membre du HCE, Gérard Vergnaud, Marie-Françoise Bonicel et bien d'autres, qui témoignent du métier de formateur. « Être un formateur ne s'improvise pas, c'est un véritable métier. Il est différent d'enseigner à des jeunes et à des adultes » ; un copieux dossier qui va jusqu'au « tragique du formateur »

Source : *Le Café Pédagogique* n° 74, 28/06/2006.

A consulter sur :  
[http://perso.wanadoo.fr/jacques.nimier/dossier\\_formateurs.htm](http://perso.wanadoo.fr/jacques.nimier/dossier_formateurs.htm)

## **AGENDA**

### **26 septembre**

#### **Actions de formation imputables : conséquences des nouveaux principes**

Cette demi-journée d'actualité, organisée par le Centre INFFO à Paris, propose : de présenter les nouveaux principes qui encadrent les prestations de formation imputables par les entreprises, d'analyser leurs conséquences pratiques pour les acheteurs et les prestataires de formation : entreprises, OPCA et dispensateurs de formation.

Contact : Centre INFFO - Anne Brésard - Tél. : 01 55 93 91 82

### **26 et 27 septembre**

#### **Art, culture et illettrisme**

Ce colloque franco-belge est organisé par Initiales en partenariat avec les structures de la région de Champagne-Ardenne DRAC, FASILD, DRTEFP, Conseil Régional. Plus d'informations sur : <http://www.illettrisme-ressources.com/actu2/fiche.php?id=1998>